



<p>ASSOCIATION FONCIERE DE GENNES</p> <p><i>Nombre de membres : En exercice : 9 Présents : 7 Votants : 7 Procurations : 0</i></p> <p><i>Date de convocation : 20 mars 2024</i></p> <p><i>Date d'affichage : 2 avril 2024</i></p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE DE GENNES</p> <p>Le vingt-neuf mars deux mille vingt-quatre, à 11 heures, les membres du Bureau de l'Association Foncière, convoqués légalement, se sont réunis à la salle du Conseil municipal de la Commune de Gennes, sous la présidence de Monsieur Jean Simondon, président de l'Association Foncière</p> <p>Etaient présents : BEAUD Jean, CHOUFFE Jean-Claude, DACH Roger, GENILLOUX Jean-Pierre, GENILLOUX Philippe, HUGOT Jean-Pierre, SIMONDON Jean</p> <p>Excusés :</p> <p>Absents : HIRCHI Céline, JANNIN Jean-François, DDT du Doubs</p> <p>Secrétaire : GENILLOUX Philippe</p>
---	---

Délibération AFR 240301 : Approbation du procès-verbal du 30 mars 2023

Les membres du bureau approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 30 mars 2023.

Le Président
Jean SIMONDON

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture